

---

**Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2005**

27 mai 2005  
Français  
Original: anglais

---

New York, 2-27 mai 2005

**Mesures prises par les États-Unis d'Amérique  
en faveur de la non-prolifération au Moyen-Orient**

**Rapport présenté par les États-Unis d'Amérique**

Les États-Unis restent attachés aux objectifs décrits dans la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient et présentent les informations suivantes au Président de la Conférence.

Les mesures que les États-Unis ont prises pour créer un environnement qui encourage les pays à créer au Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive soumise à des vérifications effectives ont consisté en priorité :

- À appuyer les efforts visant à mettre fin à la violence, à promouvoir des négociations politiques entre Israéliens et Palestiniens, et à encourager les progrès vers la création d'un Moyen-Orient pacifique;
- À faire en sorte que les États s'acquittent des obligations qui leur incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération (TNP); et
- À encourager les États de la région à adhérer aux traités, régimes et autres instruments internationaux relatifs à la non-prolifération.

**1. Appuyer la paix au Moyen-Orient**

- Les États-Unis continuent de collaborer résolument avec les Israéliens et les Palestiniens en vue d'avancer sur la voie de la paix et de concrétiser la vision du Président Bush, à savoir deux États – Israël et la Palestine – vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.
- Les États-Unis sont le plus grand donateur bilatéral en Cisjordanie et à Gaza. Ils fournissent une aide considérable aux Palestiniens pour appuyer les réformes politiques, économiques et de sécurité, notamment dans des domaines tels que le développement du secteur privé, les ressources en eau, la démocratie et la gouvernance, la santé, les services collectifs et l'enseignement supérieur.



- Les États-Unis participent à la revitalisation de l'économie palestinienne au lendemain du retrait d'Israël, à la construction des fondements nécessaires à toute démocratie naissante (institutions, société civile, etc.) et au développement des infrastructures.
- Pendant qu'ils assuraient la présidence du G-8, les États-Unis ont amené celui-ci à établir un historique « Partenariat pour le progrès et un avenir commun avec l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord » afin d'appuyer les efforts visant à promouvoir la liberté, la démocratie et la prospérité dans la région.
- Les programmes relevant de l'Initiative de partenariat entre les États-Unis et le Moyen-Orient fournissent un cadre et des fonds qui favorisent le développement économique, renforcent la société civile et l'état de droit, encouragent l'éducation et privilégient la responsabilisation des femmes.
- Les États-Unis sont résolus à faire de l'Iraq un modèle de réussite économique et politique dans la région. Ils ont appuyé la reconstruction et la stabilisation de l'Iraq et continuent de soutenir, sur les plans politique, économique et financier, sa transformation en un pays démocratique moderne.

## **2. Veiller au respect des obligations énoncées dans le TNP**

- Les États-Unis appuient les efforts internationaux visant à garantir objectivement que l'Iran a définitivement renoncé à l'ambition de posséder des armes nucléaires et à établir un mécanisme de vérification à ce sujet.
- En partenariat avec le Royaume-Uni, et à l'invitation du Gouvernement libyen, les États-Unis ont aidé la Libye à remédier aux violations du TNP qu'elle avait commises par le passé et ont appuyé la volonté de ce pays de coopérer pleinement dans le cadre des inspections de l'AIEA visant à vérifier que la Libye s'acquitte bien des obligations qui lui incombent en vertu du régime de garanties. L'assistance offerte par les États-Unis et le Royaume-Uni à la Libye a notamment consisté à expédier hors de Libye, à la demande de celle-ci, les équipements et le matériel qu'elle avait importés dans le cadre de ses précédents programmes secrets.
- Les États-Unis et le Royaume-Uni ont lancé une initiative conjointe pour engager les scientifiques libyens spécialisés dans les armes nucléaires et autres armes de destruction massive à poursuivre des activités pacifiques.
- De même, les États-Unis appuient la réorientation des anciens scientifiques, techniciens et ingénieurs irakiens spécialisés dans les armes de destruction massive vers des filières civiles.

## **3. Renforcer les traités et régimes de non-prolifération**

- Pendant qu'ils assuraient la présidence du G-8 en 2004, les États-Unis ont mené des efforts diplomatiques à l'échelle mondiale, y compris au Moyen-Orient, pour promouvoir le respect des accords de garanties généralisées de l'AIEA et du Protocole additionnel y relatif.

- Les États-Unis ont facilité l'établissement par l'Iraq d'un programme visant à assurer la sûreté des sources radioactives susceptibles de menacer la santé et la sécurité ou d'être utilisées dans la fabrication d'une bombe sale. Ce programme aidera à protéger l'Iraq et les pays voisins contre les matières radioactives.
- Les États-Unis étendent leurs efforts visant à former et équiper les responsables du contrôle des exportations dans les pays du Moyen-Orient, notamment l'Oman, la Jordanie, les Émirats arabes unis et le Yémen, le but étant d'améliorer le contrôle des équipements et du matériel sensibles. Nous avons engagé un dialogue sur ce sujet avec les responsables libyens et organiserons avec le Royaume-Uni des stages de formation conjoints qui mettront l'accent sur l'élaboration d'une loi sur le contrôle des exportations et l'amélioration des capacités d'application.
- Les États-Unis encouragent la coopération technique au Moyen-Orient dans les domaines de la non-prolifération et de la sécurité régionale, comme en témoigne le Centre de suivi de la coopération créé à Amman.

---